

# Ces migrations dont nous sommes en partie responsables

Autor(en): **Robert, Charlotte**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2012)**

Heft 1960

PDF erstellt am: **29.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1024641>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

éviter à l'avenir que les taux de références pour la livre

anglaise, l'euro, le yen, le dollar, le franc etc. ne

puissent plus faire l'objet de manipulations.

## Ces migrations dont nous sommes en partie responsables

Charlotte Robert • 30 juin 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/20948>

### **Des chiffres qui affolent à situer dans leur contexte et dans leurs causes**

Lundi 18 juin, le Haut Commissariat pour les réfugiés annonçait un chiffre record pour 2011: 800'000 réfugiés et 4'300'000 personnes déplacées. Et pour avril et mai, il comptabilisait entre autre 100'000 déplacés au Nord Kivu. Plutôt que de se lamenter et de se barricader contre ce phénomène, c'est à ses causes qu'il faut s'attaquer et celles-ci sont multiples.

Les perturbations climatiques touchent plus sévèrement les pays tropicaux que les pays à climat tempéré. Sous les tropiques, l'alternance d'une saison sèche et d'une saison des pluies rythme l'agriculture. Si la pluie qui a déclenché la germination n'était qu'une fausse joie, toute la récolte est perdue. Et les plantes vivrières, mais également le café, le cacao et le thé ne peuvent survivre sans ce rythme. Les images satellites montrent très bien que la ceinture de nuages de la mousson est en train de se déliter complètement. La montée des océans a déjà

rendu incultivable une grande surface du Bangladesh. Les 150 millions de Bengalis devront bien fuir leur pays quand celui-ci aura disparu sous les eaux. L'échec de Rio +20 n'est hélas pas prometteur.

Les Suisses, les Occidentaux ont une responsabilité directe dans les migrations. Nombreuses sont nos politiques – ou nos comportements de consommateurs – qui les provoquent. Par exemple la liberté totale laissée aux multinationales dans leurs activités à l'étranger. En 2011, la Colombie a de nouveau battu le record des syndicalistes assassinés: 29 sur un total de 76. Cela fait dix ans que Total, Nestlé et Coca-Cola sont sur le banc des accusés. Dans les années 70, les Nations Unies avaient amorcé les négociations d'un code de conduite des multinationales. La Suisse s'y est opposée avec acharnement et ce code est devenu volontaire. Mais la situation a empiré avec les besoins croissants en pétrole et minerais et avec la privatisation. Dans les années 70, la Suisse abritait la

majorité des sociétés de négoce des produits de base agricoles; maintenant elle accueille aussi les multinationales de l'extraction.

La Suisse signe des accords de protection des investissements avec les pays en développement. Ces accords ont pour but de protéger les investissements suisses et ainsi d'encourager des entreprises de notre pays à investir au Sud. Mais il faut savoir que ces accords exigent le rapatriement de tous les bénéficiaires et l'exonération d'impôts. Et parallèlement, la Suisse accorde des aides budgétaires à ces pays et les encourage à améliorer la collecte des impôts! Seule l'Inde a obtenu que 10% des impôts restent chez elle.

En matière d'exportations d'armes, la Suisse n'est pas un acteur important. Cependant, en rapport avec le nombre d'habitants, nous surpassons les Etats-Unis de 20% (chiffres SIPRI<sup>6</sup> pour 2011, en dollars constants 1990). La loi interdit que ces armes soient vendues à des pays en guerre. Mais depuis

la guerre du Biafra entre 1966 et 1970, il ne se passe pas une année sans un scandale. On peut arguer qu'en chiffres absolus, les quantités d'armes vendues ne créent pas de vagues de migrations. Cependant, le contrôle par le Secrétariat d'Etat à l'économie de leur utilisation finale est loin d'assurer qu'elles ne vont pas tuer.

Plus insidieuse mais très efficace, la politique fiscale a pour conséquence de métropoliser les pôles économiques, c'est-à-dire d'attirer un maximum d'activités économiques dans certaines régions – ceci est aussi le cas dans l'Union européenne – sans égard aux infrastructures nécessaires ni aux capacités humaines disponibles. L'arc lémanique par exemple, ou la région

zurichoise, offrent des conditions fiscales attrayantes aux entreprises étrangères sans guère se soucier de l'impact sur les logements, sur les transports et de l'importation de personnel étranger. Les pays en voie de développement réclament depuis des décennies une meilleure répartition du développement industriel. On leur a toujours répondu que c'était là l'affaire du secteur privé. Mais les gouvernements, centraux et cantonaux, ont leur part de responsabilité dans ce déséquilibre.

Et la cerise sur le gâteau: le secret bancaire. Combien de millions «*planqués*» dans nos banques par des dictateurs étrangers ont été détournés des buts auxquels ils étaient destinés: le développement

social et économique. Les règles sur le devoir de diligence des banques sont totalement insuffisantes. C'est seulement à la chute d'un de ces prédateurs qu'on se rend compte qu'un pays a été saigné. Cet argent aurait dû servir à la formation, à la santé, au financement des infrastructures sans lesquelles, les entreprises étrangères ne viennent pas et donc ne créent pas de place de travail.

La liste est encore longue. Il est évident que si nous continuons à exploiter sans merci les pays du sud qui n'ont pas d'armes pour se battre dans la jungle économique, les êtres humains qui en sont les victimes n'ont d'autre choix que de s'exiler.